



Une Grande Région proche du citoyen

Forte d'une population de 11,5 millions d'habitants et d'un large éventail de coopérations thématiques et sectorielles la Grande Région reflète à son échelle les défis et les chances de l'Union européenne. Avec 219.000 travailleurs frontaliers, la Grande Région constitue le plus grand marché du travail transfrontalier au sein de l'UE. Des facteurs externes tels que la globalisation, l'évolution démographique, la mobilité et la numérisation du monde du travail ont un impact sur la vie quotidienne des citoyens de la Grande Région et il est dès lors crucial de développer un cadre opérationnel permettant la mise en place de mesures politiques adéquates aux niveaux régional et transfrontalier.

Sur la base des avancées de la Présidence de la Wallonie, en collaboration avec la Communauté germanophone de Belgique et la Fédération Wallonie-Bruxelles, du XVe Sommet de la Grande Région, la Présidence luxembourgeoise veut rendre la coopération transfrontalière plus opérationnelle, mettre en œuvre les décisions prises au Sommet d'Arlon, communiquer plus largement sur ses activités et favoriser ainsi le vivre-ensemble de ses citoyens. Au cours des années 2017-2018, la Présidence luxembourgeoise du Sommet des Exécutifs de la Grande Région assurera donc la continuité des travaux menés au niveau de la Grande Région tout en développant un programme d'actions propre dont le fil rouge est **la proximité et l'intégration du citoyen**.

À l'instar de ses Présidences du Conseil de l'Union européenne et de l'Union Benelux, le Luxembourg placera le citoyen au cœur de son programme et veillera à ce que l'intérêt réel et direct du citoyen soit mieux pris en compte dans toutes les actions politiques de la Grande Région. A travers son programme, le Grand-Duché s'engagera à mettre au profit de la Grande Région les valeurs par lesquelles il se caractérise : la fiabilité, le dynamisme et l'ouverture. La Présidence sera à l'écoute des citoyens, soutiendra les entreprises et coopérera avec les partenaires et institutions de la Grande Région. Elle travaillera sur le fonctionnement et les méthodes de travail des institutions de la Grande Région, étant donné qu'une bonne coopération a besoin d'institutions fortes pouvant concrétiser et mettre en œuvre les décisions et engagements pris en faveur des citoyens.

Ainsi, les priorités de la Présidence luxembourgeoise s'articuleront autour de deux axes principaux :

- La Grande Région : un espace de vie au service du citoyen ;
- La Grande Région : un espace tourné vers l'avenir.

La Grande Région : un espace de vie au service du citoyen

Découvrir la Grande Région

La Présidence veut faciliter le quotidien des citoyens et augmenter leur identification avec la Grande Région. Elle développera une série d'outils facilitant la découverte et améliorant la visibilité de la Grande Région. La présence de la Grande Région sur les réseaux sociaux sera renforcée, la présentation et la promotion de la Grande Région sur Internet sera adaptée et de nouveaux supports de communication seront développés. Aussi, la Présidence luxembourgeoise renforcera-t-elle le rôle de la Maison de la Grande Région en tant que point de contact et lieu de rencontre, en organisant régulièrement des portes ouvertes et des forums thématiques. Ces événements permettront au grand public de se familiariser avec les différents acteurs de la Grande Région ainsi qu'avec leurs divers champs d'actions et de coopération.

La Présidence de la Grande Région accompagnera la mise en place d'un marketing touristique innovant. Les produits de qualité du territoire seront promus, ainsi que les richesses naturelles et la biodiversité de la Grande Région, notamment par le biais des travaux menés par le réseau des parcs naturels de la Grande Région.

L'année 2017 sera marquée par le 10^e anniversaire de l'année culturelle « Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la culture 2007 » suite à laquelle ont été créées des structures de collaboration comme l'« Espace Culturel Grande Région » et le site « Plurio.net ». La Présidence luxembourgeoise dressera un bilan de l'évolution de la coopération transfrontalière en matière culturelle depuis lors et dégagera, le cas échéant, de nouvelles pistes de collaboration.

Considérant que plus de vingt sites répertoriés en Grande Région font partie du patrimoine mondial de l'UNESCO et vu le nombre important d'autres trésors culturels qui méritent d'être mieux valorisés, la Présidence luxembourgeoise engagera des actions communes lors de l'Année européenne du patrimoine culturel en 2018.

Apprendre, se former et entreprendre en Grande Région

La Grande Région sera un acteur important de la révolution numérique en Europe. Il s'agit de saisir les nombreuses opportunités en instaurant les bases d'une véritable société du savoir. C'est pourquoi des échanges seront engagés sur les implications de la numérisation sur le marché de l'emploi et de la formation. Une attention particulière sera portée aux compétences numériques afin d'améliorer la transition entre le monde de l'éducation et le monde du travail et de préparer ainsi au mieux les citoyens à la recherche d'un emploi.

Pour assurer une meilleure insertion professionnelle, il s'agira d'améliorer les compétences des citoyens par le biais d'actions spécifiques et ciblées sur les besoins des concernés. Le programme de la Présidence sera riche dans ce domaine : échanges scolaires, espaces de formation pour des jeunes à risque de décrochage scolaire ainsi que pour leurs animateurs, concepts de formation continue.

La Présidence luxembourgeoise poursuivra aussi la mise en œuvre de l'accord-cadre relatif à la formation professionnelle transfrontalière dans la Grande Région, un outil permettant de relier et d'intégrer les différentes mesures existantes au niveau transfrontalier. Tout en tenant compte des spécificités des

différents systèmes, cet accord-cadre définit des objectifs communs en matière de formation professionnelle pour la Grande Région. Ces objectifs seront atteints par la mise en réseau des interlocuteurs et services compétents ainsi que par l'amélioration des modalités de détermination de l'équivalence et de reconnaissance des qualifications et diplômes professionnels et de formations continues.

Le chômage est l'un des plus grands défis auquel la Grande Région doit actuellement faire face, notamment celui des jeunes dont le taux varie entre 7 % et 32 % selon la région. Afin de réduire le chômage des jeunes, la Présidence lancera un échange d'expérience et de bonnes pratiques relatif à la mise en œuvre du programme européen « garantie pour la jeunesse » afin d'améliorer les stratégies régionales pour atteindre les jeunes défavorisés. Une attention particulière sera portée au projet « Training without borders » qui vise à créer pour les jeunes à risque de décrochage scolaire un espace de formation transfrontalier à l'échelle de la Grande Région dans l'objectif d'augmenter leur employabilité et leur intégration sociale et culturelle. Tout en tenant compte des besoins réels des entreprises, le projet sera lancé dans une première phase dans deux secteurs porteurs, à savoir la construction (maçonnerie, isolation, conduite d'engins, etc.) et l'aide à la personne (soins aux personnes âgées, petite enfance, etc.).

La promotion du multilinguisme restera un sujet central de la coopération transfrontalière. Ainsi, la Présidence poursuivra les travaux relatifs à la mise en place d'une communauté de projets dédiée au multilinguisme afin de développer à l'échelle transfrontalière l'apprentissage de la langue du voisin dans chacun des territoires de la Grande Région.

Dans ce contexte la Présidence souhaite mettre en avant la formation commune portant sur l'apprentissage interculturel et s'adressant à des enseignants intéressés à la Grande Région ainsi que l'organisation de séminaires et conférences thématiques sur le lien entre le multilinguisme et l'inclusion.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur et la recherche, la Présidence luxembourgeoise approfondira la coopération en matière de co-diplomation et engagera des discussions en matière de reconnaissance automatique des titres académiques. De plus, au travers de l'Université de la Grande Région, elle augmentera la mobilité des étudiants, des scientifiques et des doctorants et étoffera l'offre de formation de même que les profils de recherche sur l'ensemble du territoire de coopération. Les activités de recherche et de formation au sein de l'Université de la Grande Région (UniGR) se prêtent particulièrement bien à la promotion du multilinguisme et à l'étude de l'usage linguistique transfrontalier. Dans ce cadre, la Présidence encouragera la mise en place d'initiatives communes à l'instar de projets existants réunissant les étudiants des différentes universités, que ce soit au niveau de l'analyse des multiples dimensions du multilinguisme aussi bien que des domaines-phares de l'UniGR (Biomédecine, « Border Studies » et Science des Matériaux).

Le renforcement de la visibilité des plateformes transfrontalières d'accompagnement et une mise en réseau accrue des petites et moyennes entreprises (PME) revêtent une importance particulière. De plus, la Présidence soutiendra les collaborations entre les Chambres de commerce et de métiers et les actions renforçant l'*interclustering* dans la Grande Région, notamment en ce qui concerne par exemple les nouveaux matériaux, l'industrie 4.0 et les technologies environnementales.

Encourager le dialogue citoyen

La Présidence entend permettre aux citoyens de la Grande Région d'expérimenter le dialogue citoyen, de passer les frontières et de partager des moments de convivialité et d'échange au-delà des barrières linguistiques. Ainsi, la Présidence entend organiser des rencontres socio-culturelles comme par exemple le projet innovant « Urban Art ». Ce projet-phare initié par la « Kulturfabrik » combine les enjeux artistiques et pédagogiques par le biais d'une série d'actions visant à développer la cohésion sociale et dynamiser l'espace urbain au niveau de la Grande Région. La coopération citoyenne dans le domaine musical sera mise à l'honneur, notamment à l'occasion de rencontres musicales de jeunes comme celles organisées depuis 20 ans par le chœur de jeunes de la Grande Région (chœur Robert Schuman).

Il est aussi prévu de renforcer la coopération entre les différentes fédérations sportives par l'organisation d'un plus grand nombre de tournois sportifs transfrontaliers.

Voulant encourager le dialogue transfrontalier et voulant renforcer le sentiment d'appartenance à une même région dès le plus jeune âge, la Présidence luxembourgeoise mettra un accent particulier sur l'organisation de rencontres scolaires de la Grande Région et sur le renforcement du travail en réseau des établissements scolaires autour de sujets comme la numérisation.

A l'aide de tables rondes, de journées de débats et de rencontres au sujet de la participation citoyenne, la Présidence soutiendra l'éducation politique. Un dialogue transfrontalier de la jeunesse ainsi qu'un parlement des jeunes grand-régional permettront d'encourager les jeunes à développer des projets pour notre région.

La Présidence vise en outre à soutenir davantage l'engagement bénévole et le volontariat dans la Grande Région. Des espaces de réflexion et d'échanges autour de la mobilité de jeunes bénévoles et volontaires permettront de mettre en commun les expériences et bonnes pratiques et d'analyser les obstacles à la mobilité. Des projets permettant aux jeunes de passer les frontières, comme le Service volontaire en Grande Région, seront particulièrement encouragés.

Aussi, dans un effort de promouvoir une société tolérante, respectueuse des différences, inclusive et diverse, la Présidence luxembourgeoise compte encourager une coopération plus étroite entre les différents services à l'égalité entre femmes et hommes de la Grande Région et lancer un débat sur les principaux enjeux et défis de la coopération transfrontalière en la matière.

La Grande Région : un espace tourné vers l'avenir

La Présidence poursuivra la volonté commune du Sommet de la Grande Région de garantir un développement équilibré du territoire qui prend en compte les grands enjeux démographiques et sociétaux.

Une Grande Région interconnectée et mobile

Les travaux concernant l'élaboration du schéma de développement territorial de la Grande Région (SDT-GR) seront finalisés sous Présidence luxembourgeoise fin 2018. Le SDT-GR a pour objectif de contribuer à l'attractivité de la Grande Région. Puisqu' aucun des territoires ne possède à lui seul la masse critique nécessaire pour faire face aux défis d'une économie ouverte, ce ne sera qu'ensemble que les infrastructures nécessaires pour assurer et renforcer la compétitivité de la Grande Région pourront être assurées. Il s'agit de dépasser véritablement le stade de schéma et d'assurer l'opérationnalité du SDT-GR à l'aide de la réalisation de projets-pilotes.

Le SDT-GR sera élaboré dans le cadre d'un processus largement participatif qui implique l'ensemble des acteurs opérationnels et scientifiques de la Grande Région intéressés par le développement territorial ainsi que les citoyens.

La Présidence luxembourgeoise entend également faire la promotion du système d'information géographique de la Grande Région (SIG-GR) qui permet d'illustrer la réalité de la coopération à travers différentes cartes thématiques, telle que l'offre transfrontalière en lignes de bus.

Aussi, la Présidence luxembourgeoise intégrera les opportunités offertes par le programme Interreg VA Grande Région pour faire émerger de nouveaux projets structurants et porteurs, notamment dans le domaine de la mobilité.

Afin de développer une Grande Région interconnectée et mobile et en vue d'atteindre les objectifs fixés en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre lors de la COP21, la mobilité douce et les formes alternatives de mobilité seront promues, à savoir les initiatives de mobilité transfrontalière reposant sur l'électromobilité, l'autopartage et le covoiturage. Un plan de communication conjoint sur l'offre des transports en commun transfrontaliers de la Grande Région, se basant notamment sur les travaux entamés dans le cadre du projet « Mobiregio », sera développé.

Une Grande Région sûre et au service de tous

Au regard des nouveaux défis sécuritaires, la Présidence luxembourgeoise souhaite intensifier la coopération dans le domaine des douanes, de la sécurité et de la protection civile afin d'assurer en complémentarité et de façon optimisée la sécurité des citoyens vivant de part et d'autre des frontières. En ce qui concerne plus particulièrement la sûreté et la sécurité nucléaire, la coordination transfrontalière des actions de protection durant la première phase d'un accident est d'une importance cruciale. Voilà pourquoi, il est prévu de discuter sur la conduite d'exercices communs avec les acteurs concernés.

Dans le domaine du transport routier, des actions de coopération menées au niveau de la prévention des risques et de la sécurité routière seront encouragées.

Une Grande Région en phase avec son évolution démographique

Face à l'évolution démographique dans la Grande Région, la Présidence s'occupera particulièrement des questions de l'accès des citoyens aux soins et du renforcement des synergies au niveau des soins hospitaliers. Elle entend œuvrer pour un meilleur accès des patients à des soins de qualité, mettant la révolution digitale au service du patient. Grâce au projet luxembourgeois « e-Santé », qui est une plateforme de partage et d'échange de données dans le domaine de la santé comprenant le dossier de soins partagé (DSP), les échanges entre le patient et les professionnels de santé seront améliorés afin de garantir une prise en charge de meilleure qualité.

Animée par la volonté de mettre en place une médecine hospitalière de pointe basée sur la coopération entre les différents prestataires de soins et une utilisation plus efficace des ressources disponibles au service de la qualité des soins en milieu hospitalier, la Présidence luxembourgeoise recherchera des synergies entre les hôpitaux de la Grande Région. Cette collaboration constituera une valeur ajoutée pour certaines prises en charge ou interventions complexes ou rares qui ne sont pas prestées par les établissements hospitaliers nationaux.

Une Grande Région innovante et durable

Afin d'assurer une croissance économique durable et au service du citoyen, la Présidence luxembourgeoise s'efforcera d'accélérer la transition vers une économie verte et à faibles émissions de gaz à effet de serre. Elle œuvrera pour une économie innovante, circulaire et compétitive, favorisant le recyclage au meilleur coût afin d'offrir aux citoyens un espace de vie respectueux de l'environnement. La Présidence entend positionner la Grande Région en tant que région modèle dans le domaine des technologies propres, durables et sûres. Cet objectif devra être atteint par le biais du partage de connaissances, de l'échange de bonnes pratiques et de la promotion des technologies et des entreprises innovantes.

Dans le cadre de la Présidence, il est prévu d'organiser un événement permettant de mettre en évidence les efforts faits de part et d'autre de nos frontières en faveur de la transition d'une économie linéaire vers une économie circulaire et servant de vitrine pour les entreprises de la Grande Région ayant acquis des compétences dans ce domaine.

L'agence nationale pour l'innovation et la recherche (Luxinnovation) mettra un accent particulier sur la dimension transnationale de l'économie luxembourgeoise à travers notamment la « cluster initiative » visant à développer et promouvoir les secteurs économiques à haut potentiel de croissance et en particulier les technologies propres, le secteur des équipementiers de l'automobile, les sciences et technologies de la santé et les nouveaux matériaux et technologies de production. Le renforcement de l'*interclustering* dans la Grande Région aura des retombées positives, aussi bien au niveau de l'économie, que de l'emploi et de la protection de l'environnement.

*

*

*

La promotion de la dimension européenne de la Grande Région servira d'axe transversal aux travaux de la Présidence, elle rapprochera l'Europe des citoyens et augmentera la visibilité de la Grande Région en Europe. Au vu de l'histoire de la Grande Région, il est envisagé de créer un « Circuit Robert Schuman » dans la Grande Région qui retracera les liens entre les sites industriels et sidérurgiques qui ont existé bien avant la création du marché commun, mais qui sont la base historique du marché commun en Europe et du grand projet de paix lancé après la Deuxième Guerre mondiale.

Dans le but de valoriser l'expérience acquise en matière de coopération transfrontalière, la Présidence luxembourgeoise développera des synergies avec d'autres espaces européens de coopération transfrontalière, en particulier avec l'Union Benelux et la Conférence du Rhin supérieur. Elle continuera les réflexions entamées sous sa Présidence du Conseil de l'Union européenne visant à optimiser les outils et instruments légaux au service de la coopération transfrontalière et elle participera activement aux travaux menés à l'échelle européenne sur la réduction des obstacles administratifs transfrontaliers.

En mars 2017 sera célébré le 60^e anniversaire du traité de Rome sur la Communauté économique européenne dont l'objectif principal était d'assurer le progrès économique et social en éliminant les barrières qui divisaient l'Europe. La coopération transfrontalière dans la Grande Région s'inscrit parfaitement dans ce processus d'intégration européen qu'il s'agit de continuer, voire de défendre contre ceux qui veulent rétablir les barrières. Il faut maintenant persévérer, peut-être plus que jamais, afin que nos valeurs communes soient maintenues et que les frontières restent un souvenir du passé. Pour la Présidence luxembourgeoise, la Grande Région est un « laboratoire européen » par excellence. Il s'agit de continuer dans cet esprit et d'œuvrer pour un rapprochement de l'Europe de ses citoyens. Par le biais de son programme, la Présidence luxembourgeoise participera activement à ce processus, relèvera les défis économiques et sociaux et espère ainsi réconcilier les citoyens avec le projet européen.